



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'école à visée inclusive, les constats et les pistes de travail

L'école à visée inclusive obtient l'adhésion du terrain, mais sa mise en pratique via le Concept 360° doit être améliorée. Ce constat est le fruit du large sondage mené par l'Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques et des visites du conseiller d'État en charge de la formation dans les établissements vaudois. Des mesures d'amélioration seront annoncées à la rentrée 2023-2024 après discussion avec une nouvelle plateforme d'échange et de dialogue. Elle réunira les principaux partenaires, notamment des représentants du corps enseignant, des directions d'établissement et des associations de parents d'élèves. Plusieurs axes de travail ont été déterminés: l'entrée dans la scolarité et l'encadrement des classes de 1e-2e année, un focus particulier sur les 9e-11e, le traitement des difficultés de comportement et le soutien aux professionnels.

Conformément aux annonces de la rentrée 2022-2023, le chef du Département de l'enseignement et de la formation professionnelle a souhaité analyser finement la situation de l'école à visée inclusive dans le canton de Vaud. Il a mené plusieurs visites dans des établissements scolaires et des institutions de pédagogie spécialisée à la rencontre des professionnelles et professionnels du terrain. Ces échanges et ces rencontres ont donné lieu à certains constats négatifs sur la mise en œuvre de l'école à visée inclusive. En revanche, les fondements d'une école qui s'adapte aux besoins des élèves ne sont nullement remis en cause par les directions et les cadres de l'ensemble des établissements vaudois. Un large sondage a pu confirmer ces appréciations et mettre en lumière des pistes pour ajuster le Concept 360°, l'outil global de mise en œuvre de l'école inclusive.

Mesures adaptées mais délais trop longs et une souffrance du corps enseignant

Une large majorité des 90 directions et 251 cadres interrogés (93%) adhèrent au principe d'une école qui s'adapte aux élèves. Ils estiment par contre que la mise en place du Concept 360° s'accompagne d'une forte augmentation de la charge de travail des enseignants. Ils sont nombreux (85%) à penser que le corps enseignant de leur établissement n'est pas suffisamment formé pour répondre à la diversité des profils des élèves. Globalement, les prestations proposées répondent bien à leurs besoins.

Toutefois, le délai d'accès à certaines prestations est jugé peu ou pas du tout satisfaisant. Les problèmes de comportement reviennent fortement dans le sondage et les visites de Frédéric Borloz sur le terrain. Enseignantes et enseignants se sentent démunis face à l'augmentation (nombre et intensité) des situations et à la diversité des besoins spécifiques en classe. Ces problèmes de comportement sont la source d'un accroissement de la pénibilité des métiers de l'enseignement et posent également problème pour les autres élèves, au détriment des apprentissages. Le manque de formation adéquate ou la collaboration parfois difficile avec les parents qui refusent les mesures ou nient les problèmes de leur enfant sont aussi souvent cités.

Axes de travail définis, nouvelle plateforme d'échange et mesures annoncées

Le conseiller d'État en charge de la formation a donc présenté plusieurs axes de travail pour remédier à ces problèmes. L'entrée dans la scolarité est une des préoccupations majeures du département. Le souhait est de renforcer l'encadrement des 1e-2e année et la transition entre la maison, la crèche et l'école. À la suite des constats, l'amélioration de la gestion des problèmes de comportement est aussi une priorité. Les meilleures solutions possibles seront recherchées tant pour les élèves que le personnel enseignant ou encore les assistantes et les assistants à l'intégration et tout l'encadrement scolaire qui doit y faire face. Un focus particulier est également prévu sur les 9e-11e, notamment sur les élèves en risque de décrochage, pour les orienter potentiellement plus rapidement vers un projet professionnel.

Des mesures concrètes sont annoncées pour la rentrée 2023-2024, en août prochain. Pour les définir clairement dans les axes de travail choisis et pour qu'elles répondent au mieux aux besoins du terrain, une plateforme de dialogue et d'échange avec les principaux acteurs de l'école inclusive sera mise en place. Les représentants du corps enseignant, des directions, des associations de parents d'élèves y seront invités avant l'été.

L'école fait face à des changements profonds de société qui l'affectent directement. Les réponses à ces défis prendront du temps à produire leurs effets, mais sont nécessaires pour les jeunes en formation, pour leur famille et pour l'ensemble de l'encadrement scolaire de notre canton.

L'école à visée inclusive et le Concept 360°

Conformément aux volontés de la Confédération de transmettre aux Cantons la responsabilité de financer les prestations des formations spéciales, le Grand Conseil vaudois votait en 2015 la loi sur la pédagogie spécialisée. À son entrée en vigueur en 2019 et pour aider les établissements à mettre en place les dispositions prévues par la loi, le Conseil d'État a approuvé le Concept cantonal 360°. Il sert à coordonner les mesures en faveur des élèves et recense les bonnes pratiques.

Dans le même temps, les établissements ont reçu les ressources d'enseignement spécialisé destinées à venir en aide aux élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage importantes avec la tâche de développer leur propre concept d'établissement dans un délai de 4 ans. En complément, pour tenter de répondre aux situations des élèves qui ont des troubles, déficiences ou handicaps qui compromettent leur avenir, les établissements font appel à des ressources

complémentaires dites « mesures renforcées », ceci au moyen d'une procédure d'évaluation standardisée.

Au cours de ces 10 dernières années, les moyens financiers alloués aux prestations de pédagogie spécialisée sont passés de 250 millions de francs à quelque 333 millions répartis comme suit : 10 millions pour le préscolaire (0-4 ans), 59 millions pour les PPLS (psychologie, logopédie et psychomotricité) et 263 millions pour l'enseignement spécialisé.

En comparaison nationale*, le Canton de Vaud est dans la moyenne en termes d'inclusivité. Concernant les élèves du primaire, Vaud est plus inclusif avec un taux d'enfants qui suivent leur scolarité en institution spécialisée (2.5%) légèrement plus faible que la moyenne suisse (3%). Mais concernant les élèves qui ont des besoins particuliers et qui bénéficient de mesures renforcées, le Canton de Vaud est le moins inclusif parmi les cantons latins.

* OFS (LABB)

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 02 mai 2023

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEF, Frédéric Borloz, conseiller d'Etat

LIENS

[Principales conclusions du sondage sur l'école à visée inclusive](#)

[Résultats détaillés du sondage sur l'école inclusive \(PDF\)](#)

[Page du Concept 360°](#)

[VIDEO : présentation - Ecole inclusive - constats et axes de travail](#)

TÉLÉCHARGEMENTS